

Produit :

CONDAFORM CEV 1332

Code : C05774

Version : 1.2

Révision : le 07-juillet-2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial ou désignation du mélange CONDAFORM CEV 1332
Numéro d'enregistrement -
Synonymes Aucun(e)(s).
Code du produit C05774

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Voir Fiche Technique.
Utilisations déconseillées Non disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Nom de la société CONDAT
Adresse Avenue Frédéric Mistral - B.P. 16
38760 CHASSE-SUR-RHONE
FR
Division Département Affaires Réglementaires Produits
Numéro de téléphone Tel.: 33 (0)4 78.07.38.38
Télécopie : 33 (0)4 78.07.38.00
Adresse électronique arp@condat.fr
Personne de contact Département Affaires Réglementaires Produits

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone urgences (Heures bureau) : 33 (0) 4 78 07 37 18

Général pour l'UE 112 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)

Centre antipoison national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0) 1 45 42 59 59 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les dangers physiques, pour la santé et pour l'environnement du mélange ont été évalués et/ou testés, et la classification suivante s'applique.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements

Classification Xn;R65, R66

Le texte intégral de toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

Résumé des dangers

Dangers physiques Non classé comme présentant un risque physique.
Dangers pour la santé humaine Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Dangers pour l'environnement Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.
Risques particuliers Dessèche la peau.
Principaux symptômes Voir également la rubrique 11 pour en savoir davantage sur les dangers pour la santé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE et ses amendements

Produit :

CONDAFORM CEV 1332

Code : C05774

Version : 1.2

Révision : le 07-juillet-2014



Nocif

Phrase(s) R

R65
R66

Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Phrase(s) S

S23
S24/25
S60
S62

Ne pas respirer les vapeurs et aérosols.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux.
En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Numéro d'autorisation

Aucun(e)(s).

Informations supplémentaires de l'étiquette

Sans objet.

2.3. Autres dangers

Non affecté.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Informations générales

Nom chimique	%	Numéro CAS /CE	Numéro d'enregistrement	Numéro index	Remarques
Hydrocarbures, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics	90 - 100	64742-47-8 920-107-4	01-2119453414-43-XXXX	649-422-00-2	
Classification :	DSD: Xn;R65, R66				
	CLP : Asp. Tox. 1;H304				

CLP : Règlement n° 1272/2008. "-" = Non disponible ou cette substance ne répond pas aux critères de classification du règlement (CE) 1272/2008 et ses amendements.

DSD : Directive 67/548/CEE.

M : facteur M

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

#: Des limites communautaires d'exposition sur le lieu de travail ont été assignées à cette substance.

Remarques sur la composition

Les limites d'exposition professionnelle pour les composants sont indiquées en rubrique 8. Le texte intégral de toutes les phrases R et H est présenté dans la rubrique 16.

- Contient : Huile minérale
Extrait DMSO < 3% selon la méthode IP 346.

SECTION 4: Premiers secours

Informations générales

Garder la victime au chaud. Garder la victime sous observation

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Sortir au grand air. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Produit :

CONDAFORM CEV 1332

Code : C05774

Version : 1.2

Révision : le 07-juillet-2014

Contact avec les yeux

Laver immédiatement les yeux à grande eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer le récipient ou l'étiquette. Rincer soigneusement la bouche. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne pas utiliser le bouche-à-bouche si la victime a ingéré la substance. Pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve à sens unique, ou autre dispositif médical respiratoire approprié.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le contact fréquent ou prolongé peut entraîner un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant gêne et dermatite.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Garder la victime au chaud. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Poudre. Mousse résistante à l'alcool. Agents chimiques secs. Dioxyde de carbone (CO₂). Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau. En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car cela dispersera le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. Voir également section 10.

5.3. Conseils aux pompiers**Équipements de protection particuliers**

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les emballages exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Tenir à l'écart le personnel superflu. Tenir le dos contre le vent. Conserver à l'écart des zones basses. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Pour les secouristes

Tenir à l'écart le personnel superflu. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la rubrique 8 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contactez les autorités locales en cas de déperditions dans les égouts ou le milieu aquatique. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.

Déversements importants : Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Endiguer le matériau renversé si cela est possible. Couvrir d'une bâche de plastique pour éviter la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient.

Déversements mineurs : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Pour les conseils relatifs à l'élimination, voir la rubrique 13.

Produit :

CONDAFORM CEV 1332

Code : C05774

Version : 1.2

Révision : le 07-juillet-2014

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter tout contact cutané. Éviter le contact avec les yeux. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter toute exposition prolongée. Prévoir une ventilation suffisante afin de ne pas dépasser les limites d'exposition admissibles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver dans l'emballage d'origine fermé dans un endroit sec. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10 de la présente FDS).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle****La Belgique. Valeurs limites d'exposition****Composants**

Hydrocarbures, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (CAS 64742-47-8)

Type

VME

Valeur

200 mg/m3

Forme

Vapeurs.

Composants supplémentaires**Type**

VLCT

Valeur

10 mg/m3

Forme

Brouillard.

Brouillard d'huile, Minéral(e) (CAS SEQ100910)

VME

5 mg/m3

Brouillard.

Limites biologiques

Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Procédures de suivi recommandées

Suivre les procédures standard de surveillance.

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Non disponible.

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Informations générales**

Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection des yeux/du visage

Écran facial. Éviter le contact avec les yeux.

Protection de la peau**- Protection des mains**

Utiliser des gants de protection en : Nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC).

- Divers

Éviter tout contact avec la peau. Porter un vêtement de protection chimique spécifiquement recommandé par le fabricant.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Risques thermiques

Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

Produit :

CONDAFORM CEV 1332

Code : C05774

Version : 1.2

Révision : le 07-juillet-2014

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement La personne en charge de la gestion environnementale doit être informée en cas de rejet majeur de produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Incolore à jaune clair.
Odeur	De solvant.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non applicable.
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	235 - 270 °C (455 - 518 °F)
Point d'éclair	> 103,0 °C (> 217,4 °F) Coupelle fermée (ASTM D93)
Taux d'évaporation	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
limite inférieure d'inflammabilité (%)	> 0,5 % Solvant
limite supérieure d'inflammabilité (%)	< 7 % Solvant
Pression de vapeur	0 kPa @ 20°C Solvant
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	0,814
Température pour densité relative	20 °C (68 °F)
Solubilité(s)	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	> 200 °C (> 392 °F)
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non disponible.
Propriétés comburantes	Non disponible.
9.2. Autres informations	
Point d'écoulement	-27 °C (-16,6 °F)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.2. Stabilité chimique	Ce produit est stable dans des conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
10.4. Conditions à éviter	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des substances incompatibles.

Produit :

CONDAFORM CEV 1332

Code : C05774

Version : 1.2

Révision : le 07-juillet-2014

10.5. Matières incompatibles

Éviter le contact avec les acides. Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Aux températures de dissociation thermique, du monoxyde et du dioxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Les températures élevées ou l'action mécanique peuvent produire des vapeurs, des brouillards ou des émanations susceptibles d'être irritants pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'ingestion de grandes quantités peut entraîner des perturbations gastro-intestinales dont des irritations, la nausée et la diarrhée.

Composants

Espèce

Résultats d'essais

Hydrocarbures, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (CAS 64742-47-8)

Aiguë

Cutané

DL50

> 5000 mg/kg, OECD 402

Inhalation

CL50

> 4,951 mg/l, OECD 403

* Les estimations concernant le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non affichées.

Corrosion ou irritation de la peau

Le contact fréquent ou prolongé peut dégraisser et dessécher la peau, entraînant gêne et dermatite.

Blessure ou irritation grave des yeux

Non classé.

Sensibilisation respiratoire

Non classé.

Sensibilisation cutanée

Non classé.

Mutagenicité des cellules germinales

Non classé.

Cancérogénicité

Non classé.

Toxicité pour la reproduction

Non classé.

Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible suite à une exposition unique

Donnée inconnue.

Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible suite des expositions répétées

Donnée inconnue.

Danger par aspiration

La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.

Informations sur les mélanges et informations sur les substances

Aucune information disponible.

Autres informations

Non disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Non présumé nocif pour les organismes aquatiques.

Composants

Espèce

Résultats d'essais

Hydrocarbures, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (CAS 64742-47-8)

Algues

LC0

Algues

1000 mg/l, 72 heures

NOEL

Algues

1000 mg/l, 72 heures, (NOEL-R)

Produit :

CONDAFORM CEV 1332

Code : C05774

Version : 1.2

Révision : le 07-juillet-2014

Composants		Espèce	Résultats d'essais
Crustacé	LC0	Daphnie	1000 mg/l, 48 heures
Poisson	LC0	Poisson	1000 mg/l, 96 Heures

* Les estimations concernant le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non affichées.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Non disponible.

Facteur de bioconcentration (BCF)

Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

Mobilité en général

Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée inconnue.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun autre effet indésirable sur l'environnement (par exemple appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu pour ce composant.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets résiduels**

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les doublures intérieures ou récipients vides peuvent conserver des résidus de produit. N'éliminer cette matière et son récipient qu'en prenant toutes les précautions nécessaires (voir : Instructions relatives à l'élimination). Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

Emballages contaminés

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide.

Codes des déchets UE

Produit non utilisé : 16 03 05* Le code de déchet devrait être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

Méthodes d'élimination/ information

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés auprès d'un site agréé d'élimination des déchets. Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes. Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Précautions spéciales

Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

SECTION 14: Informations relatives au transport**ADR**

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

IATA

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

IMDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Cette substance/ce mélange n'est pas prévu(e) d'être transporté(e) en vrac.

Produit :

CONDAFORM CEV 1332

Code : C05774

Version : 1.2

Révision : le 07-juillet-2014

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations de l'UE****Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I**

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II

N'est pas listé.

Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 1, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA

N'est pas listé.

Autorisations**Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements**

N'est pas listé.

Restrictions d'emploi**Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications**

N'est pas listé.

Directive 2004/37/CE : concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail

N'est pas listé.

Directive 92/85/CEE : concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail

N'est pas listé.

Autres règlements de l'UE**Directive 96/82/CE (Seveso II) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

N'est pas listé.

Directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Hydrocarbures, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (CAS 64742-47-8)

Directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail

N'est pas listé.

Produit :

CONDAFORM CEV 1332

Code : C05774

Version : 1.2

Révision : le 07-juillet-2014

Autres réglementations

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux spécifications du Règlement (CE) N° 1907/2006.

Réglementations nationales

Se conformer à la réglementation nationale concernant l'emploi des agents chimiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

SECTION 16: Autres informations

Liste des abréviations

Non disponible.

Références

Non disponible.

Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange

La classification au titre des risques envers la santé et l'environnement est dérivée d'une combinaison de méthodes de calcul et de données d'essai, le cas échéant.

Texte intégral des avertissements ou des phrases R et des mentions H en Sections 2 à 15

R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations de révision

Identification du produit et de l'entreprise : États physiques
SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle: Protection respiratoire
SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques: Aspect

Informations de formation

Suivre les instructions dispensées pendant la formation lors de la manipulation de ce matériau.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. Par ailleurs, les prescriptions réglementaires mentionnées ne doivent pas être considérées comme exhaustives. Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité et régissant la détention et l'utilisation du produit. Il prendra sous sa seule responsabilité la mise en place des précautions liées au stockage et à l'utilisation qu'il fait du produit. Les informations contenues dans cette fiche sont exactes dans l'état actuel des connaissances et reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du document.

SDS FRANCE 9 / 9